

A noter

Vente de sapins

L'Amicale Laïque des Hironnelles organise une vente de sapin de Noël jusqu'au 13 novembre.

La réservation pourra se faire dans les commerces. Les tarifs sont de 15 € à 25 € en fonction de la taille choisie.

Le retrait se fera le vendredi 4 décembre à partir de 17h à la salle Ty Fest.»

Magasin Viveco

Le magasin Viveco garde ses horaires habituels :

- Lundi 9h-13h

- Du Mardi au Samedi 9h-13h / 15h-19h

Le service Mondial Relay continue également pour les retraits et retours de colis.

Il est possible de passer commande de Chocolats de la jeune chocolatière Anne-Claire Hérisson qui était présente au marché automnal.

Au vue du confinement, les commandes seront regroupées et à récupérer au Viveco.

Bon de commande disponible au magasin et à commander avant le mardi 15 Décembre.

Il est important de soutenir les petits commerçants et artisans.

Au Bonheur des Animaux

L'association Ferme d'Animation «Au Bonheur des Animaux» organise le vendredi 20 novembre un couscous à emporter. Le prix est de 8 euros pour la part (Règlement à la commande).

Réservation au 06 64 52 50 16 ou 06 63 60 25 31 jusqu'au mardi 17 novembre.

Retrait des commandes à partir de 16h au lieu-dit Kerdec à St-Barthélemy.

Participez et aidez l'association pour le bien des animaux. Page facebook Ferme d'animation «Au Bonheur des Animaux».

Recette

Cake à la confiture de cerise

Ingrédients

3 œufs ;
150 g de sucre ;
100 g de farine ;
80 g de poudre d'amandes ;
½ sachet de levure ;
150 g de beurre demi-sel ;
200 g de confiture de cerises.

1. Préchauffez votre four à 180°C (th 6).
2. Tamisez la levure et la farine.
3. A part, faites fondre le beurre.
4. Dans un saladier, fouettez énergiquement les œufs et le sucre jusqu'à ce que le mélange blanchisse.
5. Ajoutez-y la farine et la levure tamisées en pluie puis incorporez la poudre d'amandes, le beurre fondu et mélangez.
6. Beurrez et farinez le moule.
7. Versez 1/3 de la pâte, puis couvrez avec la confiture, remettez un deuxième tiers de la pâte, ajoutez à nouveau la confiture et finissez avec le reste de pâte.
8. Enfouez pendant 40 minutes.

Journée citoyenne. Une vingtaine de bénévoles au cimetière



Samedi 17 octobre, une vingtaine de bénévoles ont participé à la journée citoyenne au cimetière. Pour ce rendez-vous convivial organisé par Elodie Lavenant, adjointe à l'environnement et cadre de vie, de nouvelles «recrues» ont

rejoint l'équipe des bénévoles. Toutes ces personnes, munies de tous les outils nécessaires (binettes, rateaux, sarcleuses, etc), se sont afférees à nettoyer toutes les allées du cimetière. Une machine mécanique a été égale-

ment été fabriquée par Yvon Lavenant et a donné entière satisfaction. Un grand bravo et merci à toutes et à tous d'avoir assuré de leur présence et de leur temps, la réalisation de cet acte citoyen.

Ragondins. Une nouvelle campagne a commencé

Vendredi 23 octobre à 14 h, le groupe de piégeurs de ragondins de la commune s'est réuni pour une réunion à la mairie pour sa 24^{ème} campagne entouré de M. Patrice Emeraud de FDGDON du Morbihan et Yvon Bouttier, adjoint et référent de cette commission.

Cette campagne de piégeage des ragondins se déroulera du 23 octobre au 6 décembre 2020.

Les piégeurs pour l'année 2020 sont Daniel Corbel, Michel Petit et Pierre Nicol pour la commune. Durant la campagne 2019, 31 ragondins ont été capturés sur la commune.

La commune a mis à disposition des piégeurs, un congélateur et a investi dans un bac d'équarrissage.



Conférence. Loïc Marteil nous fait découvrir l'apiculture

Samedi 6 octobre à 14h à la salle Ty Fest, Loïc Marteil de Noyal-Pontivy a présenté et expliqué les différentes étapes de transformation du miel et au travers des différents supports comment comprendre comment vivent les abeilles.

Il a également sensibilisé les participants sur le danger que représente les frelons asiatiques et sur la nécessité de les combattre par tous les moyens possibles. L'ensemble des participants a pu repartir avec un ou plusieurs pièges à frelons fabriqués par lui-même et a également vendu quelques pots de miel de sa fabrication.



Télévision. Saint-Barthélemy à l'honneur sur Tébésud

Mardi 13 octobre, en présence de Delphine Derville architecte-conseil au CAUE, Bruno Martin architecte à Vannes, Yvon Bouttier, adjoint et Yolande Kervarrec, maire de Saint-Barthélemy ont reçu Frédéric Lorenzo du magazine «Architecte à l'Ouest» diffusé sur la chaîne Morbihanaise Tébésud.

La présentation de la structure de la salle Ty Fest et de son restaurant scolaire était au cœur de cet interview.

Vous pouvez aller le consulter avec ce lien : <https://www.tebesud.bzh/replay/360-archi-a-louest-octobre-2020/13765373>



SAINT-BARTHÉLEMY

INFOS

N° 80 - NOVEMBRE 2020

Confinement. Le CCAS et la municipalité vous apporte leur soutien

Voici la liste des actions mises en place par la municipalité et le CCAS de la commune de Saint-Barthélemy afin de venir en aide aux personnes isolées et/ou vulnérables.

L'épidémie de coronavirus impacte une nouvelle fois la France entière, et atteint particulièrement les plus vulnérables. Aussi, la municipalité et le CCAS de la commune de Saint-Barthélemy, vous proposent de mettre en place trois actions dans une démarche de solidarité :

1- Impression et mise à disposition d'attestation de déplacement dérogatoire :

L'ensemble de la population n'a pas forcément accès à une imprimante, ni la possibilité de faire le tour du voisinage afin d'obtenir cette attestation.

La municipalité met à votre disposition ces attestations à la Mairie et dans tous les commerces de la commune.

2- Service de livraison de courses à domicile (denrées alimentaires, pain, journaux et médicaments) :

Afin d'éviter un contact dangereux avec l'extérieur et donc le risque d'être contaminés par la Covid-19, la municipalité propose de se charger d'approvisionner selon les besoins, les personnes vulnérables et/ou isolées, sur simple demande en Mairie.

Elle propose de livrer directement à leur domicile les courses en provenance des commerces de la commune car il est important et nécessaire de privilégier les circuits courts et l'achat en local durant cette période.

3- Permanence téléphonique pour les personnes de la commune qui le souhaitent :

Le confinement empêche de rendre visite aux personnes âgées et aux personnes à

risques sur notre commune.

La solitude qui en découle est dévastatrice, bien que les mesures prises par le gouvernement soient nécessaires et incontournables.

La municipalité et le CCAS de la commune de Saint-Barthélemy, pour pallier à ce manque, rompre l'isolement et créer du lien social durant cette période de confinement, proposent de prendre de vos nouvelles aussi souvent que vous le souhaitez. Il a été mis en place ce nouveau service gratuit à destination des personnes isolées, âgées et/ou handicapées.

Dès votre inscription en Mairie, les personnes recevront un appel téléphonique au moins une fois par semaine par un membre du CCAS et/ou un élu.

Informations et inscriptions en Mairie : 02.97.27.10.88 ou accueil.mairie.saint-barth@orange.fr

CCAS. Repas du 11 novembre annulé

L'ensemble du conseil d'administration du CCAS de la commune a décidé aux vues des conditions sanitaires, de ne pas organiser cette année le repas des aînés habituellement fixé le 11 novembre de chaque année

En remplacement et pour soutenir nos commerces de la commune, un colis d'une valeur de 20 € sera offert aux personnes de 70 ans et + (préparés et confectionnés par les 4 commerçants de la commune : La boulangerie Chantal et Laurent Le Gourrierec, Bar station le Relax, Bar Tabac le Sterenn Roz et la Suprétette Vivéco)

Les aînés de la commune trouveront dans ce colis : 1 paquet de biscuits de chez Carabreizh à Landévant, 1 pot de confiture « Les fruitopines » de Guer, 1



litre de cidre de chez Daniel Le Mer de Camors et 1 terrine de pâté au foie gras «Entreprise familiale Secret de Famille de Châteauneuf du Faou »

L'initiative est également de soutenir le commerce local avec des produits locaux

«209 colis seront distribués début,

voir mi-décembre par les membres du CCAS ainsi que les élus du conseil municipal, si les conditions sanitaires le permettent et bien sûr tout en respectant les gestes barrières. 18 colis seront distribués aux résidents dans les Ehpad comme toutes les années »

Maires ruraux 56. Assemblée générale à la salle Ty Fest

Les maires des communes de moins de 3500 habitants se sont réunis, mardi 6 octobre à la salle Ty Fest de Saint-Barthélemy. Le président de l'association des maires ruraux du Morbihan, Christian Derrien, a dressé le bilan et un petit historique de la vie de l'association créée en 2013. Avec douze communes au départ et 84 actuellement, la progression permet à l'association d'être aujourd'hui représentée au sein de différentes instances. L'objectif est de faire progresser le nombre de ses adhérents et, ainsi, de conforter les valeurs qu'elle défend. Un nouveau bureau a été élu : Joël Marivain, maire de Kerfoum, président ; Yolande Kervarrec,



mairie de St-Barthélemy et Marc Ropers, maire de Cléguérec, vice-présidents ; Charly Boulouard, maire de Melrand, trésorier ; Gérard Le Roy, maire de St-Allouestre, secrétaire. Nolwenn Bau-

ché-Gavaud, maire de Guéhenno, Alain de Chabannes, maire de Bohal, Antoine Pichon, maire de Quistinic, Florence Prunet, maire du Val d'Oust et Thierry Poulain, maire de Rieux. membres..



Mairie

Lundi, mercredi et samedi de 9h à 12h. Mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
Tél. 02 97 27 10 88.

Agence postale

Lundi, mardi, mercredi et samedi de 9h30 à 12h15. Jeudi et vendredi de 14h à 16h45. Levée du courrier du lundi au vendredi à 15h et samedi à 11h. Tél 02 97 38 18 26.

Centre culturel

Le centre culturel est fermé jusqu'au 1er décembre pour raisons sanitaires.

Cérémonie du 11 novembre

Compte-tenu du retour à une situation de confinement lié à la situation sanitaire actuelle, la cérémonie du 11 novembre se déroulera à 11h30 selon les modalités suivantes :

- La maire, accompagnée d'adjoints et d'autres élus, pourront procéder au dépôt d'une gerbe, dans les lieux où la cérémonie se tient habituellement ;
- Le nombre de personnes présentes ne pourra excéder 6 personnes, en priorité les élus, et les mesures de distanciation devront être respectées ;
- Il n'y aura pas de public.

Le repas des Aînés organisé après la cérémonie au monument aux morts est annulé.

Centre culturel

Toutes les animations prévues par le centre culturel sont annulées jusqu'à nouvel ordre.



La prochaine lettre d'infos sortira le samedi 5 décembre 2020.
Pour faire paraître une information, envoyer par mail : accueil.mairie.saintbarth@orange.fr ou déposer à la mairie avant le 30 novembre 2020.
Directrice de publication : Yolande Kervarrec.
Conception : Yvon Bouttier.

Bar-Tabac Le Sterenn Roz. Paiement de proximité

Nouveau service : le « paiement de proximité » chez votre buraliste agréé. Il est désormais, possible de régler ses impôts, amendes et factures (stationnement, cantine, crèche, eau, assainissement, etc...) et quelle que soit la commune, au Sterenn Roz. Ce nouveau service de paiement de proximité, mis en place par la Direction générale des finances publiques, qui a noué un partenariat avec le réseau des buralistes, a pour but de faciliter le quotidien des citoyens.

La procédure est simple : Le client scanne son QR code à l'aide du terminal sécurisé de la Française des jeux, le buraliste n'a aucun accès aux données personnelles et ne connaît que le montant à régler.

Le paiement peut se faire en espèces (dans la limite de 300 €) ou par carte bancaire (sans plafond de paiement pour les factures de services publics locaux et les amendes, et dans la limite de 300 € pour les impôts). Il est possible de payer en plusieurs fois, en cas de sommes importantes. Les chèques ne sont pas pris en compte.

Les autres services que vous pouvez trouver au Sterenn Roz :

- Les Timbres Postaux.
- Les recharges téléphoniques.
- Les produits monétique pour le paiement en ligne.
- Les Timbres Electroniques pour passeport, permis bateau ainsi que pour le renouvellement d'une carte nationale d'identité.
- Point de Vente Agréé pour le paiement automatisé des amendes.
- Point Bleu du Crédit Mutuel, pour le retrait d'argent.
- Photocopies, Wifi, ainsi qu'un ordinateur à la disposition de la clientèle.

Modification des horaires d'ouvertures en période de confinement :

- Lundi : 7h00 à 13h00
- Mardi : fermé
- Mercredi, jeudi et vendredi : 7h00 à 13h00 et 17h00 à 20h00
- Samedi et dimanche : 9h00 à 13h00 et 17h00 à 20h00.

Centre Médico Sociaux du T8COM (CMS)

Le service social de proximité maintient ses accueils au plus près des personnes, selon les horaires habituels et est joignable téléphoniquement de 9h à 12h30 et 13h30 à 17h du lundi au vendredi.

Ci-dessous la liste des CMS du T8 Centre Ouest Morbihan

CMS de Locminé, 02.97.43.72.00
cms-locminé@morbihan.fr

CMS de St Jean Brevelay
02.97.60.47.27, cms-stjeanbrevelay@morbihan.fr

CMS de Baud, 02.97.51.11.36
cms-baud@morbihan.fr

CMS de Pontivy, 02.97.25.05.24
cms-pontivy@morbihan.fr

Le masque est bien sûr de rigueur dans nos espaces d'accueils.

Conte pour enfants. Daphné va éditer son premier livre

Daphné Zemmouri est une illustratrice jeune de formation. Elle habite Saint-Barthélemy depuis presque un an et a étudié trois ans à l'école d'art Pivaut, à Nantes. Dès la seconde année, la jeune femme a choisi de suivre des cours dédiés à la bande dessinée, car c'est l'illustration jeunesse qui lui plaît le plus.

Après avoir cherché en vain à faire éditer son premier livre intitulé « Nox, la Doll de la lune », l'artiste-auteur s'est tournée vers le site Ulule. Son projet est en ligne depuis vendredi 2 octobre.

Celui-ci permet de proposer son projet de manière participative, afin d'obtenir les



fonds nécessaires pour l'impression de l'ouvrage. Elle a atteint son objectif de 300 euros qu'elle s'était fixé. Toutefois si vous souhaitez l'aider à cette réalisation, n'hésitez pas à vous connecter avec ce lien : <https://fr.ulule.com/noxladol/> jusqu'au 8 novembre inclus.

« Nox, la Doll de la lune » est un conte pour enfants que la jeune femme a co-écrit avec Ronan Deroubaix, rencontré à l'école d'art et illustrateur BD de son métier.

Il raconte l'histoire des Dolls, des esprits de la nature dotés de pouvoirs extraordinaires, nés dans l'imagination et sous les crayons et pinceaux de l'artiste-auteur.

Comité des fêtes. Une belle réussite du marché automnal

Le marché automnal a pu se dérouler à Kergallic, malgré beaucoup de modifications dues aux conditions sanitaires.

Celui-ci était important pour les exposants qui à ce jour n'ont malheureusement plus beaucoup de dates de marchés de prévu. Ils ont tous été ravis de la persévérance du comité des fêtes et sont prêts à revenir à Saint-Barthélemy.

Voici la liste des gagnants de la tombola, et les lots gagnés au grattage sont disponibles au Vivéco.

TV : Marc Caradec de Merlevenez ; Totinette électrique : Patrick Launay ; Platine disque : Sandrine Giron ; Tablette tactile : Anne Valla ; Machine à sodas : Yves Barbier ; Valise : Didier Le Goudivèze ; Enceinte bluetooth karaoké : Véronique Rio ; Appareil à Pop Corn : Claude Kretz ; Caméra embarquée de voiture : Manon Corbel ; Caméra embarquée de voiture : Christine Le Gal ; Bon d'achat Bijouterie Bastard Baud : Bruno Le Boulaire ; Bon d'achat Macadam Baud : Cecilia Lohezic ;



Bon d'achat Cycles Jegat Baud : Huguette Le Pailh ; Bon achat Fleuriste Physalis Pluméliau : Françoise Bret ; Bon d'achat Kathelyne Photo Pluméliau : Angélique Duvette ; Bon d'achat Dolce Italia Baud : Noah Evanno ; Bon d'achat Dolce Italia Baud : Jean-Claude Maho ; Bon d'achat Pizza

Nat' : Gaël Pasco ; Bon d'achat Pizza Nat' : Catherine Robeyns.

Merci à tous pour votre participation, en espérant se retrouver dans de meilleures conditions l'année prochaine. Prenez soin de vous

ALSH-Vacances d'automne. Une augmentation de fréquentation



Pour les vacances d'Automne 2020, l'accueil de loisirs a fonctionné du lundi 19 au vendredi 30 octobre. La 1ère semaine avait pour thème « Dites-le avec des bulles » et la 2ème semaine « Les trésors d'Halloween ». 37 enfants ont fréquenté l'ALSH sur 171 journées/enfants réalisées en 10 jours de fonctionnement. Par rapport à l'Automne

2019, il y a une augmentation de 35 % de la fréquentation. Les enfants ont pu regoûter aux joies des sorties en bus avec une journée « Happy Park – Contes en scène » et une autre « cinéma – spectacle équestre ». Une nouveauté était au programme avec le déroulement d'un fil rouge sur la 2ème semaine.

Pour les vacances de Noël, la municipalité et le service Enfance Jeunesse vous informent de l'ouverture possible de l'accueil de loisirs la 2ème semaine des vacances, si les inscriptions faites au sondage sont validées par les familles ayant répondu. La priorité est donnée aux familles ayant répondu au sondage effectué début Octobre.

Covid-19. Confinement du 30 octobre au 1er décembre 2020

Arrêté préfectoral portant obligation du port du masque de protection en date du 30/10/2020 de toute personne de 11 ans ou plus doit porter un masque de protection jusqu'au 17 novembre 2020 inclus dans plusieurs lieux (reprendre l'article 1er de l'arrêté).

En application de l'article 3 du décret 2020-1310 du 29 octobre 2020, les rassemblements, réunions ou activités sur la voie publique ou dans un lieu ouvert au public mettant en présence de manière simultanée plus de six personnes sont interdits. Cette interdiction ne s'applique pas aux rassemblements, réunions, et activités à caractère professionnel, aux activités de transports de voyageurs, aux ERP autorisés à ouvrir, aux cérémonies funéraires organisés dans la limite de 30 personnes et aux cérémonies publiques officielles.

Les déplacements hors du domicile sont interdits, à l'exception des :

- déplacements professionnels ;
- déplacements vers un établissement ou service d'accueil de mineurs, d'enseignement ou de formation pour adultes, ou pour un examen ou un concours ;
- déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle, des achats de première né-

cessité, des retraits de commandes et des livraisons à domicile ;

- déplacements pour effectuer des consultations, examens et soins ne pouvant être assurés à distance et pour l'achat de médicaments ;

- déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables et précaires, pour la garde d'enfants, ainsi que pour les déménagements ;
- déplacements des personnes en situation de handicap et leur accompagnant ;
- déplacements brefs, dans la limite d'une heure quotidienne et dans un rayon maximal d'un kilomètre autour du domicile, liés soit à l'activité physique individuelle des personnes, à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de toute proximité avec d'autres personnes, soit à la promenade avec les seules personnes regroupées dans un même domicile, soit aux besoins des animaux de compagnie ;
- déplacements pour répondre à une convocation judiciaire ou administrative ou pour se rendre dans un service public ou chez un professionnel du droit, pour un acte ou une démarche qui ne peuvent être réalisés à distance ;
- participation à des missions d'intérêt gé-

néral sur demande de l'autorité administrative.

Les déménagements sont autorisés. Les personnes doivent se munir d'une attestation (rubrique : déplacements pour motif familial impérieux).

Enseignement et jeunesse

Port du masque obligatoire pour les personnels et les enfants à partir de l'âge de 6 ans. Limitation des brassages entre groupes. Les activités périscolaires sont maintenues y compris dans les centres de vacances et les centres de loisirs, ainsi que dans les centres sportifs.

Service public et administrations

Les mariages civils sont maintenus dans la limite de 6 personnes (sans compter l'officier d'état civil).

Le service public est maintenu et le public continue d'être accueilli pour les démarches qui ne peuvent être effectués à distance.

Il est conseillé au préalable de prendre rendez-vous pour le dépôt des dossiers d'urbanisme et les démarches à effectuer auprès du CCAS et du service de l'Etat civil afin de respecter les normes sanitaires en vigueur.

Restaurant scolaire. Les anniversaires seront fêtés chaque mois

Menus de la cantine

Semaine 46

Lundi : Macédoine de légumes ; La-sagnes ; Petit Suisse aux fruits.

Mardi : Salade haricots verts, vinaigrette ; Chili végétarien ; Fromage ; Pomme cuite. Jeudi : Bouchée à la reine ; Poisson blanc/Bouillgour/Carottes Vichy ; Crème dessert chocolat.

Vendredi : Maquereaux ; Escalope de dinde/Pommes de terre vapeur ; Fromage blanc.

Semaine 47

Lundi : Carottes râpées ; Œufs sauce Aurore/Pommes de terre ; Yaourt aromatisé. Mardi : Jambon macédoine ; Escalope de poulet/Flageolets ; Fromage ; Fruit de saison.

Jeudi : Betteraves rouges/Pommes ; Blanquette de dinde/Riz ; Yaourt sucré.

Vendredi : Quiche Lorraine ; Poisson blanc/Purée de patate douce ; Fromage ; Compote.

Semaine 48

Lundi : Salade de maïs / Tomate ; Saucisse fumée / Carotte / Choux blanc ; Salade de fruits.

Mardi : Concombres Tzaziki ; Pâtes au légumes (AB) ; Yaourt Biologique (AB).

Jeudi : Duo de carottes / céleri ; Cuisse de poulet / frites ; Yaourt aux fruits.

Vendredi : Oeuf dur Mayonnaise ; Poisson Meunière/Gratin de choux-fleurs ; Fromage ; Fruit de Saison.



Lundi : Salade de maïs / Tomate ; Saucisse fumée / Carotte / Choux blanc ; Salade de fruits.

Mardi : Concombres Tzaziki ; Pâtes au légumes (AB) ; Yaourt Biologique (AB).

Jeudi : Duo de carottes / céleri ; Cuisse de poulet / frites ; Yaourt aux fruits.

Vendredi : Oeuf dur Mayonnaise ; Poisson Meunière/Gratin de choux-fleurs ; Fromage ; Fruit de Saison.



Semaine 49

Lundi : Piémontaise ; Rôti de boeuf / Lentilles ; Flan Caramel.

Mardi : Sardines ; Hachis parmentier ; Fromage ; Fruit de saison.

Jeudi : Betterave ; Steak de soja / Blé à la tomate ; Yaourt au lait de brebis.

Vendredi : Endive au gruyère ; Poisson blanc / Semoule / Ratatouille ; Fromage ; Salade de Fruits.

AS St-Barth. Le club assure avec 500 repas à emporter

Dimanche 4 octobre, le club de football de l'AS Saint-Barthélemy organisait un repas à emporter : un couscous fait maison.

Celui-ci a été une vraie réussite, car ce sont 502 parts qui ont été vendues.

Une vente qui va permettre d'aider financièrement le club pendant cette période très difficile de confinement.

Au niveau des championnats de l'AS Football, les deux équipes sont actuellement en difficulté. Elles sont dernières de leur classement respectif.

A noter que tous les matches de football sont annulés jusqu'au 1er décembre.



Projet collectif de recherche

sur la vallée du Blavet

Lorsque les conditions sanitaires le permettront, et dans le respect des mesures de distanciation sociale, des prospections archéologiques seront ponctuellement réalisées sur le territoire de la commune de Saint-Barthélemy. Ces campagnes de prospections archéologiques qui s'échelonneront jusqu'en 2023, s'inscrivent dans le cadre d'un projet collectif de recherche scientifique mené sur la vallée du Blavet qui est porté par le Département. Des bénévoles membres de l'association « Centre de Formation et de Recherche en Archéologie » (CFRA) et des archéologues professionnels (Service archéologique départemental, CNRS, Universités...) documenteront les connaissances sur la Préhistoire des communes de la vallée en parcourant à pied les parcelles accessibles, dans le respect des autorisations de chaque propriétaires rencontrés. Des actions de médiation seront également organisées sur la commune afin de présenter le projet et les résultats scientifiques.

Offres d'emploi

Agent Intercommunal : Atsem Temps non complet 14/35ème et Adjoint technique.

Temps non complet 10/35ème. Pour le poste d'atsem : Etre Diplômé du CAP petite enfance ou - Etre titulaire du concours d'ATSEM. Poste à pourvoir : 01/12/2020. Temps de travail : Temps non complet 24/35ème.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur candidature (lettre de motivation manuscrite) et CV à Mme Le Maire Mairie de Saint-Barthélemy, rue de la Mairie 56150.



Poste de contrôleur(se) du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) : site de SAINT-JEAN BREVELAY

Statut : contractuel(le), contrat d'un an renouvelable. Grade : catégorie C.

Expérience : entre 2 et 5 ans dans un SPANC (souhaitée et débutant(e) accepté(e)).

Poste à pourvoir : à partir du 01/01/2021 Travail à temps complet 35h00.

Salaire et régime indemnitaire : selon expérience et compétences. Date limite des candidatures : Vendredi 20 novembre 2020.

Personne à contacter pour tous renseignements : M. COURTOT Xavier (responsable du service, Tél : 02.97.60.63.48 ou 02.97.51.00.61)

Une auxiliaire de puériculture en CDD d'un an

La Communauté de Communes Centre Morbihan Communauté recrute 1 auxiliaire de puériculture pour son multi accueil à ST JEAN BREVELAY. Date d'embauche prévue : le 4 janvier 2021. Temps de travail : 35/35ème

- Horaires d'ouverture de la structure : 7h30 / 19h du lundi au vendredi.

Date limite pour répondre à cette offre le 24 novembre 2020.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur candidature (lettre de motivation manuscrite) et CV à M. le Président - Centre Morbihan Communauté zone de Kerjean CS 10369, 56503 Locminé cédex.